



Informations sur les indemnités après accident dans un magasin

Par **jamila93160**, le **08/10/2012** à **00:08**

bonjour a tous,

j'ai été victime d'un accident dans un magasin le 06/09/2009, en effet un trans-palettes m'a rouler sur le pied me faisant une fracture ouverte du pied. De plus le personnel du magasin n'a pas appeler les secours j'ai du me rendre a l'hôpital par mes propres moyens (ma soeur m'a emmener en voiture). J'(ai eu de nombreux soins qui ont duré des mois et des mois en effet étant diabétique sa a mit du temps a cicatriser, a ce jour j'ai toujours des douleurs au pied cela m'empêche de me déplacer comme avant. J'aurai souhaiter avoir des renseignements par des personnes ayant été victime d'accident dans des magasins (indemnisation et montant si c'est pas indiscret) car j'ai entrepris des démarches afin de faire valoir mes droits...merci a vous et vous souhaite une bonne continuation.